

## RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ET RÉUNION D'INFORMATION OFFICE DE TOURISME

22 DÉCEMBRE 2018 - LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

### LES CONTAMINES-MONTJOIE

# Patinoire, finances et urbanisme au menu du dernier conseil municipal

Le dernier conseil municipal de l'année 2018 s'est tenu le mardi 18 décembre en mairie avec un ordre du jour bien chargé. Une des premières délibérations a concerné la construction d'un abri de berger sur l'alpage de Jovet, avec la contribution de la Société d'Économie Alpestre pour un montant de 2 360 euros sur un total de 45 000 euros. Ce montant a été approuvé malgré trois abstentions.

Dans le volet finances, différents points ont été abordés comme l'approbation de nouveaux tarifs pour les concessions au cimetière et ceux des secours sur les pistes.

Certains points furent plus âprement discutés, notamment la subvention à l'EPIC des Contamines Tourisme, qui est pour cette année de 1,3 million alors qu'elle était de 1,7 million auparavant. Les élus de l'opposition se sont donc interrogés sur les raisons de cette baisse, soupçonnant un déséquilibre des comptes entre la mairie et l'EPIC. Quelques échanges houleux ont suivi, le maire Étienne Jacquet affirmant que les chiffres étaient en équilibre et que cette séance n'était pas le vote du budget. L'opposition a donc voté contre.

Furent ensuite abordées des demandes de subvention pour des aménagements. En premier lieu, le chemin du baroque, notamment la portion entre Le Barattet et les hameaux du Lay avec la volonté de sécuriser le cheminement, ainsi qu'une réhabilitation du parking au niveau

du foyer de fond. Le montant total des travaux s'élève à 150 000 euros mais grâce à la subvention, il ne resterait que 30 % à charge pour la commune.

L'autre point important concernait le site de la patinoire avec la création d'un bâtiment d'accueil pour l'hiver, avec le soutien de l'État et du conseil départemental qui prendraient en charge 80 % des travaux. Ces deux demandes ont été approuvées par le conseil.

Dans le cadre des ressources humaines, un recensement de la population se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Sept agents recenseurs ont été recrutés mais il reste encore deux postes à pourvoir.

#### Unanimité sur le Plan de protection de l'atmosphère

Dans le volet "urbanisme", le conseil a voté le déclassement du centre village sur une surface totale de 0,69 hectare. Le maire a précisé qu'il ne s'agit pas d'une désaffectation mais que cette décision est faite par anticipation en vue de la vente du projet. Ce déclassement est effectif sur une durée de six ans. L'opposition n'a pas approuvé ce vote.

Autre point d'urbanisme "boudé" par ces trois élus : le vote du dépôt de permis de construire du bâtiment de la patinoire. Pour la municipalité, il fallait en urgence être en capacité d'accueillir le public dès les vacances de Noël. C'est pourquoi le per-



Le nouveau bâtiment de la patinoire est en cours de construction. Photo Le D.L.A.D.

mis a été déposé et qu'il a été demandé aux élus de le valider. Ce qui a suscité un tollé de l'opposition. « Il n'y a rien d'illégal » ont opposé les élus de la majorité.

Enfin, l'unanimité a été retrouvée sur le PPA 2, Plan de protection de l'atmosphère,

cheval de bataille d'Étienne Jacquet, en charge de l'environnement à la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB). En effet, les collectivités doivent donner leur avis sur ce plan au sujet notamment du Fond Air Bois, avec l'interdiction

des foyers ouverts. Le village des Contamines se doit donc d'être une « commune exemplaire » et les bornes électriques ainsi que les voitures électriques des services municipaux sont un bon début.

L.D.

## Les élus se sont aussi penchés sur l'alpage des Prés

Un autre point important de ce conseil concernait l'alpage des Prés, avec les votes à l'unanimité d'un bail à construction suspensive ainsi qu'une convention avec la compagnie des guides de Saint-Gervais/Les Contamines.

Le projet est la réhabilitation du bâtiment pour en faire un refuge ouvert été et hiver.

Ce bail est d'une durée de 60 ans et le loyer est indexé sur le chiffre d'affaires, soit environ 2 % de celui-ci. Le but est de finaliser ce projet

afin que les travaux puissent débiter cet été.

Toujours dans cette optique de partenariat, une convention cadre d'une durée de 10 ans a été passée avec la Compagnie des guides afin de travailler ensemble sur des activités "montagne".

## Bilan estival positif pour l'office de tourisme

Mercredi, les responsables de l'office de tourisme ont présenté le bilan de l'été 2018 ainsi que le vaste programme d'animations et d'événements prévus pour 2019.

Tout d'abord, le service communication a démontré l'importance donnée à la station dans les médias (presse, radio et télévision) ainsi que sur les réseaux sociaux avec par exemple 37 000 fans sur Facebook et 7 000 sur Instagram.

En ce qui concerne les animations estivales, 4 628 personnes y ont participé, que ce soit dans le cadre d'Asters, de la bibliothèque, des associations... Outre les randonnées en montagne, les familles sont à la recherche d'animations ludiques et culturelles comme les conférences ou du théâtre à destination des enfants. Naturellement, en raison d'une météo fa-

vorable, le parc de loisirs du Pontet a connu une affluence exceptionnelle. Cet été, un nouvel événement a rencontré un beau succès : "Village nature au sommet", qui a offert un beau panel d'activités dans le magnifique cadre du parc nordique.

Cinq points forts ont marqué l'été, réunissant au total près de 19 000 personnes : la traditionnelle Fête du village, l'Open international de tennis féminin, la Fête de la Gorge, le passage de l'UTMB et le spectaculaire combat des reines, avec une participation record.

L'hiver 2019 ne sera pas en reste au vu du programme présenté par l'équipe. Déjà pour lancer la saison, le 15 décembre, la Ruée des Fadas avec plus de 1 100 inscrits et une météo favorable a dynamisé le village. Puis pour les fêtes, le traditionnel

marché de Noël proposera plus de quarante exposants, auxquels il faut ajouter les associations. Enfin tout au long de l'hiver, de nombreuses compétitions sportives se succéderont, dont le Samsé National Tour de biathlon du 4 au 6 janvier ainsi que le tournoi international de curling les 19 et 20 janvier, seule compétition en open air du circuit. Sans oublier la Contas Kids Cup de ski alpin le 18 février.

Le point d'orgue de cette programmation sera cette année la tenue du 24<sup>e</sup> mémorial Danilo Re du 24 au 27 janvier, dans le cadre de la rencontre des espaces protégés alpins (Alparc). Près de 300 personnes sont attendues sur quatre jours. Cet événement est important pour le village, qui fêtera les quarante ans de la réserve naturelle en cette année 2019.



Les rendez-vous de cet hiver ont aussi été présentés. Photo Le D.L.A.D.